



EFFETS SANITAIRES A COURT TERME ET MISE EN PLACE DU SUIVI DE LA POPULATION SUR LE LONG TERME

Laurence LEBARON-JACOBS

CEA

DSV/DIR/PROSITON, CEA de Cadarache, 13108 St Paul Les Durance

laurence.lebaron-jacobs@cea.fr

Le tremblement de terre du 11 mars 2011 au Japon a engendré une triple catastrophe qui a eu pour conséquence un nombre élevé de décès, de disparitions et d'évacuations volontaires ou non parmi la population. Sous la responsabilité du gouvernement japonais et de TEPCO, la Préfecture de Fukushima a alors décidé d'initier plusieurs enquêtes destinées d'une part à surveiller l'état de santé des habitants sur le long terme, et d'autre part à rechercher l'existence d'éventuels effets sanitaires d'une exposition chronique à de faibles doses de rayonnements ionisants. L'objectif prioritaire de ces enquêtes est de promouvoir le bien-être des habitants de la Préfecture de Fukushima en s'appuyant sur l'estimation des doses reçues, mais aussi sur une analyse précise de paramètres physiologiques et psychologiques pendant encore plusieurs décennies.

De récents rapports (2012, 2013) publiés par l'OMS (Office Mondial de la Santé) et l'UNSCEAR (United Nations Scientific Committee on the Effects of Atomic Radiation) s'accordent sur le fait que les risques d'effets sur la santé consécutivement à l'accident nucléaire de Fukushima restent faibles. Cependant, le rapport de l'UNSCEAR contient davantage d'informations que ceux de l'OMS quant à l'identification des zones évacuées, aux modèles appliqués pour le déplacement des personnes évacuées, aux détails de la mise en œuvre de mesures de protection des populations et aux mesures complémentaires des expositions internes et externes. De plus, l'UNSCEAR a réalisé des projections en termes de risque d'effets sur la santé au sein de la population japonaise sur les dix premières années après l'accident et jusqu'à l'âge de 80 ans.

